

Bien que le vison occupe depuis longtemps une place prépondérante dans l'industrie de la fourrure, l'augmentation régulière de la production mondiale de cette fourrure s'est traduite, ces dernières années, par une baisse des revenus provenant des ventes aux enchères. Des techniques améliorées d'élevage et l'usage d'appareils qui diminuent le travail manuel permettent aux éleveurs un rendement plus efficace et aident à minimiser les effets les plus nocifs de l'étrangement des profits imputable à la baisse des revenus jointe à la hausse des frais d'exploitation. Sur les premières fermes de visons, le vison était élevé en plein air dans des cages individuelles. Les aliments et l'eau se transportaient à bras d'homme, ce qui limitait à environ 300 le nombre d'animaux dont pouvait s'occuper un même ouvrier. Aujourd'hui l'élevage se pratique dans des installations couvertes, à parois latérales plus ou moins ouvertes, abritant chacune plusieurs milliers de sujets; la plupart des installations modernes se servent de systèmes automatiques d'abreuvement et de systèmes motorisés d'alimentation.

La plupart des éleveurs de vison du Canada font partie de la *Canada Mink Breeders' Association* (Association canadienne des éleveurs de vison), qui s'applique à stimuler les ventes du vison d'élevage canadien sur les marchés intérieurs et étrangers, et qui travaille en étroite collaboration avec la direction des maisons de vente de fourrures aux enchères à dresser les plans d'écoulement de la récolte annuelle de peaux. Les fonds consacrés à la publicité et à la stimulation des ventes proviennent du prélèvement de 1.5 p. 100 du produit des ventes de tous les membres aux enchères.

*Élevage du chinchilla.*—L'élevage du chinchilla se pratique avec succès dans toutes les provinces, dont les principales productrices, par ordre d'importance en 1963, étaient l'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec. Bien que le chinchilla semble bien s'adapter à l'élevage, il s'agit d'une industrie nouvelle et il reste encore à en élucider bien des points. L'état suivant fait voir la production canadienne de peaux de chinchilla depuis 1954:

Année	Peaux	Recettes moyennes	Année	Peaux	Recettes moyennes
	nombre	\$		nombre	\$
1954.....	1,460	23.45	1959.....	8,558	13.17
1955.....	1,742	27.50	1960.....	9,067	13.06
1956.....	2,705	9.65	1961.....	10,559	14.07
1957.....	4,701	13.84	1962.....	11,193	13.56
1958.....	8,336	13.43	1963.....	12,308	14.04

**Commercialisation des fourrures.**—Le gros des fourrures canadiennes se vendent aux enchères, à l'état brut, par l'intermédiaire de huit maisons réparties dans diverses villes du pays. Un certain nombre de visons d'élevage canadiens s'écoulent aussi sur le marché de New York et d'importantes quantités de fourrures de vison sauvage sont vendues à Londres. Le fait que les peaux sont vendues à l'état brut ou non apprêtées facilite leur entrée dans les nombreux pays où les droits frappent les importations de peaux apprêtées. Les acheteurs viennent de nombreux pays pour participer aux enchères canadiennes; ils y achètent pour leur propre compte ou pour celui de maisons établies aux quatre coins du monde. Ces dernières années, les acheteurs des principaux pays d'Europe ont participé en nombre croissant aux enchères canadiennes, et leurs achats de fourrures de haute qualité ont contribué grandement au succès des enchères. Néanmoins, les États-Unis et la Grande-Bretagne sont les plus importants acheteurs de fourrures canadiennes, bien qu'une proportion importante de leurs achats soit réexportée, à des destinations inconnues (voir p. 698).